

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 23 janvier 2023**

**Délibération n° 2023-1560**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Cession, à titre onéreux, des lots n° 1251, n° 1161 et n° 1441 de la copropriété Terrailon situés 5 rue Jules Védrines

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 janvier 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Claire Brossaud

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : Mme Chadier (pouvoir à M. Rantonnet), Mme Coin (pouvoir à M. Grivel), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Marguin (pouvoir à M. Blache), Mme Nachury (pouvoir à Mme Croizier).

**Conseil du 23 janvier 2023****Délibération n° 2023-1560**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron

Objet : Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Cession, à titre onéreux, des lots n° 1251, n° 1161 et n° 1441 de la copropriété Terraillon situés 5 rue Jules Védrières

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2023, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte de la cession**

En prévision de l'ORU du quartier Terraillon à Bron, la Métropole de Lyon a acquis des appartements dans la copropriété Terraillon, en vue de les proposer en cession aux propriétaires occupant les logements concernés par l'opération de démolition et désirant rester dans le quartier.

L'opération de rénovation urbaine du quartier Bron Terraillon fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

Ainsi, par acte notarié des 14 et 19 octobre 2009, la Communauté urbaine de Lyon a acquis un appartement formant le lot n° 1251, une cave formant le lot n° 1161 ainsi qu'une place de parking formant le lot n° 1441 de la copropriété Terraillon, situés au 5 rue Jules Védrières à Bron.

**II - Désignation des biens cédés**

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil d'approuver la cession à madame Anisa Sabri, des biens suivants :

- un appartement de type T2, d'une superficie d'environ 45 m<sup>2</sup>, situé au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble, formant le lot n° 1251 avec les 233/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,
- une cave formant le lot n° 1161 avec les 3/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,
- une place de parking formant le lot n° 1441 avec les 6/223 840 de la propriété du sol et des parties communes générales attachées à ce lot,
- le tout situé sur la parcelle cadastrée B 3118, dans la copropriété Terraillon, 5 rue Jules Védrières à Bron.

**III - Conditions de la cession**

Aux termes du compromis, la Métropole cèdera les biens en cause -libre de toute occupation- et en l'état, au prix de 40 000 €.

Par ailleurs, la Métropole prendra à sa charge les frais de notaire liés à cette vente pour un montant estimé à 2 190 €.

L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession qui lui ont été proposées, un compromis a d'ores et déjà été établi.

Il est proposé au Conseil de ne pas retenir l'avis de la direction de l'immobilier de l'État (DIE) concernant le prix de cession pour les raisons suivantes :

- la diminution du prix de vente des lots n° 1251, n° 1161 et n° 1441 formant respectivement un appartement, une cave et une place de parking tient compte de l'acceptation de la Métropole de céder ces biens en l'état sans travaux nécessaires à rendre habitable l'appartement,

- l'acquéreur accepte l'ensemble des travaux et aménagements nécessaires et la responsabilité de leur mise en œuvre sera à sa charge exclusive,

- le prix et les conditions de cession ont été un élément déterminant de l'acceptation de l'acquéreur afin de libérer leur appartement situé dans le périmètre de l'expropriation, au 2 bis rue Hélène Boucher à Bron. Cette cession intervenant en fin de l'ORU Bron Terraillon, il est nécessaire de tenir compte du calendrier opérationnel ;

Vu les termes de l'avis de la DIE du 11 août 2022, joint au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la cession, par la Métropole, à titre onéreux pour un montant de 40 000 € à madame Anisa Sabri, d'un appartement de type T2 d'une superficie d'environ 45 m<sup>2</sup>, d'une cave et d'une place de parking formant respectivement les lots n° 1251, n° 1161 et n° 1441, de la copropriété Terraillon -biens cédés libres de toute occupation- situés 5 rue Jules Védrines à Bron, sur la parcelle cadastrée B 3118, dans le cadre de l'ORU du quartier Terraillon.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à la régularisation de cette cession.

**3° - La recette** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, individualisée le 11 avril 2022, pour un montant de 44 123 001,61 € en dépenses et 24 393 906,13 € en recettes, sur l'opération n° OP17O0827.

**4° - La cession** sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 et donnera lieu aux écritures suivantes :

- produit de la cession : 40 000 € en recettes - chapitre 77,

- sortie estimée du bien du patrimoine de la Métropole : 21 622,84 € en dépenses et en recettes, pour des écritures d'ordre aux chapitres 040 et 042 sur l'opération n° OP07O2762.

**5° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 2 190 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 11 - opération n° OP07O4949.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 25 janvier 2023**

Date de télétransmission :
Date de réception préfecture : 25 janvier 2023